Parc national de Port-Cros

N° 35
Printemps/Été 2025

l'attitude mer Terre & Littoral

JOURNAL DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS

LE DOSSIER

Donner du sens à la découverte



DÉCOUVERTE
Port-Cros : balade intégrale • P 4



SCIENCES
Un jugement historique • P 17



COUP D'LOUPE
Le requin peau bleue • P 10

Auteur de ces images exceptionnelles (Ci-dessous, et en bas à droite) le photographe **Frédéric Larrey** travaille depuis des années avec le Conservatoire du littoral. Cette campagne de photographies aériennes prises depuis un ULM[1] a donné lieu à une exposition intitulée *Littoral protégé de Provence Alpes Côte d'Azur, itinéraire entre terre et mer*. Elle sera présentée tout l'été au fort de l'Estissac à Port-Cros dans le cadre de la célébration des 50 ans du Conservatoire. (Voir P. 20)

1 - Le long des rivages maritimes et lacustres français sur les sites du Conservatoire du littoral.



▲ Ci-dessus : L'île de Bagaud

La citation

« L'interprétation c'est une histoire qui raconte notre passé et une vision qui parle de notre futur... »

Alastair McIntosh

Universitaire écossais, écrivain, présentateur radio et militant sur les questions sociales, environnementales et spirituelles.

Retrouvez-nous sur portcros-parcnational.fr ou

Maison de parc national à Port-Cros

- Accueil, informations, documentation, boutique
- Ouvert tous les jours
 du 5 avril au 30 septembre 2025
 De 8 h 45 à 13 h 15 et de 15 h à 17 h 30
- 04 94 01 40 70
- accueil.pnpc@portcros-parcnational.fr

Maison de parc national à Porquerolles

- Accueil, informations, documentation, boutique et billetterie. À la sortie du village, en direction de la route du Phare, à l'entrée du Jardin Emmanuel-Lopez
- Ouvert toute l'année. Jours et horaires d'ouverture détaillés sur le site ci-dessous.
- 04 94 58 07 24
- accueil.pnpc@portcros-parcnational.fr

Cap Lardier

- Office de tourisme de La Croix Valmer
- 04 94 55 12 12

Fort du Pradeau à Hyères

- Centre d'interprétation - La Tour fondue
 Accueil, visites, expositions, informations, documentation, boutique.
- Ouvert du 5 avril au 3 novembre 2025
- 04 94 12 82 37
- accueil.pnpc@portcros-parcnational.fr

Merci de nous faire part de vos suggestions à communication@portcros-parcnational.fr

L'Attitude mer est imprimé sur papier PEFC non blanchi au chlore.
Photo de couverture : @ Roger Pageot
Vignettes : © E. Pouquet © P. Robert © S. Hasbrouck



« Découvrir notre territoire.... »

SOMMAIRE

DESTINATION PARC NATIONAL > 4

D'HIER ET D'AUJOURD'HUI > 6

L'EFFET PARC > 8

COUP D'LOUPE > 10

DOSSIER
« DONNER DU SENS À LA DÉCOUVERTE » > 12

L'ACTU SCIENTIFIQUE
DU PARC NATIONAL > 17

GRANDEUR NATURE > 18

CARNET DE BORD > 20



▲ Le domaine du Rayol vu du ciel

Serait-il possible, que nous, locaux, ne connaissions pas nos îles ni notre littoral alors que nous y vivons ?
Pourquoi le Parc national insinuerait-il que c'est le cas ?
Ne nous y trompons pas : ce que le Parc national propose à travers sa démarche d'interprétation des patrimoines, menée sous l'éclairage de nombreux partenaires, c'est de **nous révéler les forces du vivant et l'héritage du passé qui façonnent ce que nous contemplons et déterminent son avenir dans un contexte de changement global.**
Voir ces paysages familiers avec de nouveaux yeux renforcera l'émotion éprouvée face aux splendeurs de notre territoire ainsi que nos possibilités d'action pour les préserver et les partager.

Se remémorer son histoire

Et parce que sans eux, cette identité, cette biodiversité et ces paysages irremplaçables n'auraient jamais pu parvenir en l'état jusqu'à nous, il est important de faire revivre le temps de quelques pages, les femmes et les hommes de Port-Cros qui ont œuvré à la création du Parc national. Pour les en remercier encore une fois.

Et alors que s'ouvre l'Année de la mer en France, deuxième plus grand territoire maritime au monde, rappelons-nous qu'en couvrant plus de 70 % de sa surface, les mers et **les océans sont essentiels à la vie sur Terre**. Ils nous nourrissent, abritent des mondes incroyables, régulent notre climat, stockent 93% du carbone, produisent la majeure partie de l'oxygène que nous respirons...
Et leur beauté est sans pareille, que nous la vivions à bord d'un bateau ou depuis le continent.

Préserver son avenir

Territoire archipélagique, le Parc de Port-Cros compte 2 900 hectares marins, soit presque deux fois plus que d'espaces terrestres.
La préservation du milieu marin est une mission essentielle et spécifique de notre Parc. C'est dans son ADN ! En 60 ans, il a acquis une compétence unique dans la connaissance scientifique, la gestion et la protection d'une aire marine, reconnue et partagée internationalement. **Et les résultats sont là !**

C'est donc avec fierté qu'il aura toute sa place comme co-organisateur et intervenant au congrès scientifique *One Ocean Science Congress* qui précèdera **la 3e Conférence des Nations Unies sur l'océan,** organisée par la France et le Costa Rica à Nice en juin.

Que faut-il de plus pour convaincre de la pertinence et de l'efficacité du modèle des parcs nationaux à l'heure où, en France, ils jouent leur avenir pour des économies dérisoires en termes de budget et de personnel d'État, mais au préjudice inévalué pour nos territoires ?

Isabelle Monfort,
Présidente du conseil d'administration



Port-Cros : le tour d'un monde

CET ITINÉRAIRE VOUS INVITE À UN TOUR COMPLET DE L'ÎLE POUR DÉCOUVRIR SON EXTRAORDINAIRE DIVERSITÉ DE PAYSAGES, SA FLORE, SA FAUNE, SON PATRIMOINE CULTUREL… ET BIEN PLUS ENCORE

Bien sur, elle se mérite… Port-Cros, l'île sauvage et mystérieuse ne se dévoile pas sans que l'on donne de soi. Pour accéder à son cœur et l'entendre battre, il vous faut partir à sa rencontre avec humilité. Bien équipé, accepter de monter, descendre et remonter encore… Parfois dans des sentes rocailleuses et abruptes où la pénombre et l'humidité sont souveraines. Marcher à son rythme, respirer ses parfums, s'incliner devant le couvert végétal, ouvrir son regard… mais le cadeau qui vous attend alors est sans pareil. Au départ du port, à travers une fabuleuse diversité d'ambiances, ce circuit est une invitation au voyage.

Dans le temps d'abord, au fil des monuments qui disent l'histoire de l'île ; la militaire dont témoignent les forts : Le Moulin, puis Port-Man, et tout en haut La Vigie qui fut un repaire d'écrivains. Le passé agricole avec la sardinière, et l'héritage sensible perceptible dans l'aura romanesque qui enveloppe toujours le Manoir et le petit cimetière marin… Un voyage au cœur d'une forêt méditerranéenne préservée où le végétal s'exprime comme une langue ancienne et pure. Elle rime avec roches, mousses et lichens et une faune exceptionnelle dont le faucon pélerin, l'Épeire fasciée ou la couleuvre de Montpellier sont de nobles représentants… Côté mer, en cheminant de la plage de La Palud, à celle de Port-Man en passant par la pointe de la Galère… Et bien plus tard, en poussant jusqu'à la maison du Sud, votre regard saura deviner toute la richesse du petit peuple des laisses de mer. La paix retrouvée dans l'effort, sable et Posidonies mêlés aux éclats de mica scintillant à vos pieds, vous pourrez enfin goûter l'extraordinaire délicatesse des nuances de bleu, de vert et d'argent qui dessinent les paysages du rivage. Ils deviennent falaises, sur la côte sud tourmentée par les vents, là où nichent les Puffins yelkouan dont les cris jadis effayaient les marins… Puis, du haut des crêtes, tout là-haut, où certains arbres ploient sous le poids du ciel, ce voyage en paysages vous entraînera bien au-delà, vers les lointains et les profondeurs, à la découverte… de votre nature. •

Comptez 6 h pour cette balade de niveau difficile.

Descriptif
et infos pratiques :
destination.portcros-parcnational.fr

© E.P.

La marque *Esprit Parc national* fête ses 10 ans

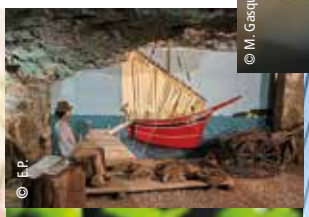
Regard sur l'évolution du réseau, des filières, et le programme des festivités 2025 avec Laurence Chabanis, chargée de mission tourisme[1] à l'Office français de la biodiversité



© M. Gasquy - PNPC


© E.P.


© C. Lecomte - OFB


© E.P.


© E.P.


© M. Gasquy - PNPC


© M. Gasquy - PNPC


© E.P.

Dix ans cela se fête ! Quel est le programme ?

La célébration est prévue en trois temps. Un temps national avec un rendez-vous à Paris le 2 juin qui réunira l'ensemble de nos partenaires, la presse et des bénéficiaires. Ensuite, un temps local où chaque parc national organisera un événement sur son territoire, et enfin un troisième temps, à l'automne, à destination des bénéficiaires, ce qui n'est pas simple avec trois parcs nationaux ultra-marins, le décalage horaire... Mais ce sera un temps d'échanges qui se veut inspirant... Bref, une année d'animations, avec aussi des jeux concours, une mise en valeur de tous les événements sur les réseaux sociaux, un site web relooké, etc.

1 500 produits reconnus et 680 bénéficiaires

Quel regard portez-vous sur l'évolution de la marque depuis 2015 ?

L'idée est apparue dans la loi de 2006 qui réformait les parcs nationaux et chargeait la nouvelle structure « Parcs nationaux de France » de déposer une marque collective. Aujourd'hui elle est déployée dans les onze parcs nationaux avec les tout premiers bénéficiaires au Parc amazonien de Guyane intégrés en 2025. On est à plus de 1 500 produits reconnus et 680 bénéficiaires. Le tourisme représente 75% des produits (hébergement, restauration, visites de sites, sorties à terre, en mer...) Il y a ensuite les produits agricoles, l'artisanat, et le savoir-faire (bâti traditionnel). Pour nous, c'est d'abord un dispositif d'entraînement des entreprises vers la prise en compte de la biodiversité, le fait d'avoir des pratiques durables dans les activités économiques et l'émulation de travailler en réseau.

Quelles ont été les étapes les plus marquantes ?

Hormis l'énorme travail de rédaction des cahiers des charges - préalable à la création de la marque et en constante évolution depuis, l'arrivée en 2019 dans notre système de gouvernance de bénéficiaires de chaque parc a été un cap important. Puis, en 2020, l'étude d'évaluation qui a montré que notre système était solide, que les bénéficiaires s'engageaient parce qu'ils partageaient nos valeurs mais aussi parce qu'ils y gagnaient en notoriété.

L'avenir de la marque ?

De manière très concrète, on démarre une réflexion pour évaluer ses impacts. On continuer de travailler sur les cahiers des charges pour de nouveaux produits, notamment les cosmétiques, mais aussi la petite restauration de pays, et on lance un travail pour rendre la marque et les bénéficiaires plus visibles dans les épiceries et magasins de producteurs.

1. Accès à la nature et marque collective.

Esprit Port-Cros PARC NATIONAL

Esprit Parc national Port-Cros : une évolution fulgurante

Lancée en 2016 avec trois premières sorties sur les îles, la marque *Esprit Parc national - Port-Cros a connu une progression constante* explique Jean-Marc Prieur, référent marque au Parc national de Port-Cros. En 2022, nous avons fêté le 100e produit, et l'année suivante a battu des records avec 70% d'augmentation des produits marqués. Aujourd'hui, en 2025, la marque compte 171 produits et 51 bénéficiaires. La grande tendance observée en 2024 a été la forte augmentation de la dynamique sur la presqu'île de Giens. Une rencontre organisée en novembre au musée du Niel a permis aux bénéficiaires du secteur d'envisager des possibilités de collaboration. L'autre point marquant est l'intérêt grandissant des offices de tourisme pour la marque avec des contrats de bénéficiaires en cours de signature.



▸ espritparcnational.com

Port-Cros sauvée par les femmes et la littérature

DANS LE PROCESSUS QUI A CONDUIT À LA CRÉATION DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS EN 1963, DEUX FEMMES ONT JOUÉ UN RÔLE MAJEUR : MARCELINE HENRY ET PAULE COMBE DESMARAIS. L'ADJOINT SPÉCIAL DE L'ÎLE, WILLIAM SEEMULLER[1], RETRACE CETTE HISTOIRE PASSIONNANTE DANS UN ARTICLE DES RAPPORTS SCIENTIFIQUES DU PARC NATIONAL PARU EN 2024.


© Gaspard (Hyères) Collection Pierre Buffet


© Collection De Cabarrus

▲ Marceline Henry
◄ Paule Combe Desmarais

Militaire, industrielle, menacée par la spéculation immobilière… l'histoire de l'île de Port-Cros est jalonnée d'évènements qui ne laissaient pas entrevoir son destin de Parc national. Et très singulièrement, c'est la passion commune de deux femmes pour cette petite île sauvage et l'influence d'une communauté d'écrivains qui a permis que chacun hérite aujourd'hui de ce territoire préservé.

L'île fut d'abord un enjeu militaire… « *Car Port-Cros*, explique l'auteur, *est un verrou à l'Est du premier port militaire de la Méditerranée française : Toulon.* »


D'après International Industries Mining and Forest Bank

▲ Le projet d'hôtel pharaonique de 1912

Depuis le XVI[e] siècle, les invasions successives ont amené les gouvernants « *à doter l'île de défenses pour éviter que des puissances ennemies y prennent pied, essentiellement les pirates barbaresques, les flottent turques, anglaises et hollandaises.* »

Cinq forts seront ainsi construits. Port-Cros sera ensuite occupée par les troupes allemandes de 1942 à 1944 qui érigent des fortifications et déboisent.

Deux autres menaces sont évoquées. La production industrielle de soude à partir de 1817, mais aussi d'ardoises et de charbon qui occasionnèrent une déforestation massive. Enfin, la spéculation immobilière avec le projet pharaonique en 1912 de création d'une ville américaine en Méditerranée avec hôtel de 12 étages, hippodrome, aérodrome, etc.

Un repaire d'écrivains

« *C'est à la suite du heureux hasard d'un accroc au pantalon de l'écrivain et éditeur Jean Paulhan (La NRF-Nouvelle Revue Française)* » perdu sur les chemins de l'île que cette destinée va s'écrire. « Secouru » par Marceline Henry, il découvre une femme passionnée de littérature et surtout par l'île où elle vit et qu'elle veut à tout prix préserver. C'est ainsi que Port-Cros devint « *un repaire d'écrivains et de naturalistes.* »

Mais cette volonté n'aurait pu se concrétiser sans Paule Combe Desmarais « *dont le soutien constant* […] *a permis de faire échec aux tentations mercantiles* […] *de dénaturer l'île* ». C'est d'ailleurs pour la sauver d'un promoteur immobilier que cette riche héritière acquiert l'île en 1937 à la demande des époux Henry. Elle leur consentira un bail de location de l'île (pour 1€ symbolique) en 1942, acte fondateur de la protection de Port-Cros qui inscrit leur volonté commune « *de conserver l'île dans son état originel, d'interdire tout lotissement* » et la garder accessible aux visiteurs. Avant sa mort, en 1966, Marceline Henry se battra pour faire classer Port-Cros en parc national. « *Ce que fit André Malraux, alors ministre des Affaires culturelles : le Parc national de Port-Cros naquit le 14 décembre 1963* ». Quand à Paule Desmarais, elle transmettra « *la majeure partie de sa propriété au Conservatoire du littoral, soit 290 hectares.* » •

Un projet pharaonique en 1912

1. Membre du conseil d'administration du Parc national

▸ Découvrez ici l'article des Scientifics Reports 2024.

L'AMOUR D'UNE ÎLE EN HÉRITAGE


© Y. Ahus-Bertrand

Fille de Paule Desmarais, **Tatiane de Cabarrus** s'est éteinte le 21 octobre à l'âge de 95 ans.
Elle repose au cimetière marin de l'île au côté de son époux Pierre de Cabarrus.
Elle avait découvert Port-Cros à l'âge de 3 ans et y revenait chaque été dans sa maison de la Palud. L'amour de l'île, elle l'a transmis à son tour à ses quatre enfants et neuf petits-enfants.

Hommages


© L Leat

Le père Séraphin, figure spirituelle porquerollaise s'est éteint à 97 ans le 5 novembre au monastère de Solan (Gard) où il vivait depuis 2016. Il avait rejoint l'église orthodoxe en 1977 avant de co-fonder le monastère Saint-Antoine le Grand dans le Vercors. Arrivé à Porquerolles en 1996, il s'était installé avec le soutien du Parc national au fort de la Repentance. Il l'a restauré de ses mains pendant vingt ans pour le transformer en un haut lieu spirituel : le monastère Saint-Jean du Désert. Fidèle à son vœu de pauvreté et sa vie d'ermite, il avait néanmoins créé des liens avec des locaux. Ses amis qui lui ont rendu hommage le 2 décembre dans la chapelle qu'il avait créée au fort. •


© Galathéa

Michel Hurtault passionné et ardent défenseur du monde sous-marin, a disparu en juin laissant derrière lui la grande famille des amoureux d'images sous-marines dans la tristesse. Co-créateur et président de l'association « 2000 regards sous la mer »[1], il avait aussi co-fondé le festival international du monde marin Galathéa dont il a été le premier président. C'est lui qui, chaque été, animait les soirées « Écran nature » du Parc national de Port-Cros en assurant la projection des films. Un hommage lui a été rendu en novembre lors de l'édition 2024 du festival Galathéa. •

1- Qui a pour objet de sensibiliser le public à la connaissance et à la défense du monde sous-marin par l'image.

À LIRE

« L'Île voyageuse, ailleurs à Porquerolles »

Pierre Lopez, avocat varois, peintre, marcheur et écrivain invite à découvrir Porquerolles autrement, à travers ses aquarelles et ses textes qui célèbrent le pouvoir de l'île à vous emmener vers le large. Edité avec le soutien du Parc national, le livre est désormais en vente dans ses boutiques de Porquerolles, Port-Cros et au fort du Pradeau.



► Editions Campanile. 32€

Résidence artistique

Le Parc, territoire d'art-chimie avec Violaine Barrois

Dans le cadre de sa démarche culturelle, le Parc national a accueilli en résidence l'artiste plasticienne Violaine Barrois. En immersion pendant cinq semaines, celle-ci a travaillé à *« comprendre, collecter puis réactiver des gestes et savoir-faire ancestraux liés à l'application de pigments et colorants extraits de végétaux, minéraux, mollusques, champignons et insectes »*. Son projet, Géorésonances, qui sera présenté au fort du Pradeau le 6 juin 2025, est *« une invitation à repenser notre relation au vivant, à en saisir la beauté et à comprendre les enjeux de sa préservation »*.

> « Créer dans le respect de la nature... »

Arts et sciences

En parallèle, tout au long de l'année scolaire, l'artiste qui est professeure d'arts appliqués poursuit son travail sur le territoire auprès des classes partenaires du Parc national[1]. avec un projet baptisé Colorama[2].


© Nicolas Molina

L'idée ? Initier les enfants à des techniques créatives durables en partant de la fabrication artisanale d'encres naturelles (betterave, curcuma, épinard, gaude, garance, indigo...) jusqu'à la création finale. Cette pratique sensible met l'accent sur le respect du vivant et propose une réflexion quant à notre empreinte sur la planète. En lien avec la pratique artistique, un travail en sciences et développement durable, mené par le Naturoscope, va les amener sur le terrain, à découvrir la flore locale, à étudier son adaptation aux changements climatiques et à s'intéresser à la réglementation du Parc, notamment en termes de cueillette des plantes. Ils découvriront ensuite la technique photographique de l'anthotype et la sérigraphie végétale par typon thermique. Une présentation de leurs travaux est prévue en fin d'année scolaire. •

1.Projet mené en partenariat par l'association *Voyons voir* l'Education nationale (DSDEN Var - Rectorat de Nice) et le Parc national.

2. Classes de C2 et C3 des écoles de l'aire éducative du Parc national (Le Pradet, La Garde, Hyères, La Croix-Valmer, Ramatuelle)


© Nicolas Molina



Conférence UNOC 3 : Agir pour l'océan

▲ Montage extrait de l'exposition sur les Aires Marines Protégées présentée par le Parc national et l'aire OSA du Costa-Rica

Co-organisée par les gouvernements de la France et du Costa Rica, la troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC) se tiendra à Nice, du 9 au 13 juin 2025. Associée à un congrès scientifique et un sommet économique, elle réunira des acteurs politiques, scientifiques et financiers du monde entier, dans l'objectif d'*« Accélérer l'action et mobiliser tous les acteurs pour conserver et utiliser durablement l'océan »*. Le Parc national y participe à plusieurs niveaux.

Après New York en 2017 et Lisbonne en 2022, la troisième édition de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan se tiendra à Nice en juin 2025. Dix ans après la COP 21 et l'Accord de Paris, elle va réunir les 193 états-membres des Nations Unies, les organisations gouvernementales et ONG, les institutions universitaires, la communauté scientifique, et le secteur privé, les donateurs internationaux... autour d'une ambition : *« Soutenir une action urgente et plus poussée pour protéger l'océan, les mers et les ressources marines dans une perspective de développement durable. »*


© M. Gasquy - PNPC

▲ Giulia Azzolini

En parallèle se tiendront plusieurs évènements[1] dont : le *One Ocean Science Congress* organisé par l'Ifremer et le CNRS qui rassemblera du 3 au 6 juin, 2000 scientifiques internationaux pour livrer aux chefs d'État et de gouvernement une synthèse sur la santé de l'océan et des recommandations pour l'action.

Le Parc national de Port-Cros y sera représenté par sa directrice Sophie-Dorothée Duron et Alain Barcelo, chef du service Connaissance pour la Gestion de la Biodiversité qui exposera la nouvelle stratégie scientifique du Parc national. Seront également présentes : Elsa Bonnaud, membre du conseil scientifique, spécialiste des Puffins yelkouan, mais aussi Anaëlle Boué, doctorante en sciences juridiques (CERC Toulon) spécialisée en droit de la mer, qui communiquera sur la législation en matière de bruits sous-marins et leurs impacts.

Interventions scientifiques et exposition

« En parallèle, précise Louise Freyburger, chargée de coordination du projet Europam (acoustique sous-marine)[2], *le Parc national a déposé quatorze sujets autour de cette thématique* et *proposé la projection du documentaire* "Dauphins : Regards d'humains" *avec un débat.* »

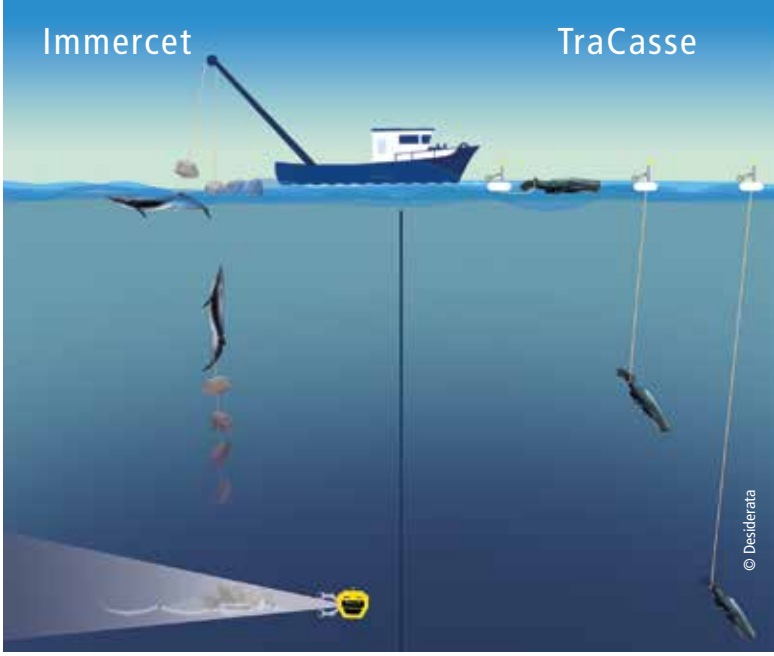
L'établissement participe par ailleurs à l'évènement au côté des aires protégées du Costa Rica. Le Parc national de Port-Cros et l'aire de conservation OSA - qui comprend le Parc national du Corcovado, ont en effet réalisé ensemble l'exposition photographique *"Aires Marines Protégées : Gardiennes des océans"* à partir de clichés réalisés par leurs agents. *« Elle met en lumière l'engagement des hommes et des femmes qui œuvrent au quotidien pour protéger ces espaces essentiels à l'équilibre de notre planète bleue et elle illustre la rôle crucial des AMP dans la préservation des océans »* rappelle Giulia Azzolini (photo ci-contre), responsable du pôle Coopération et Ingénierie financière au Parc national qui sera également présente à Nice. *L'exposition doit se transporter ensuite à La Croix Valmer pour la saison. Enfin, dans le cadre des actions décentralisées de l'UNOC, nous prévoyons d'accueillir en juin une délégation des îles Marquises avec une exposition photo prévue à Porquerolles* (Voir page 20). *L'occasion de valoriser l'inscription récente de l'archipel au patrimoine mondial de L'Unesco.* •

1. Voir le programme : unocnice2025.org
2. Projet du laboratoire du Pr. Glottin - Université de Toulon

> *« Le Parc engagé au côté du Costa Rica et des îles Marquises »*

Pelagos : une mission peu connue

Depuis dix ans, le Parc national travaille en partenariat avec les services de la préfecture maritime sur la gestion des carcasses de cétacés en Méditerranée. Deux protocoles ont été élaborés dans le cadre du Sanctuaire Pelagos. Ils ont été mis en œuvre pour la première fois cet été.



Eviter les risques de collision avec les navires et les échouages sur les côtes, c'est l'objet de cette mission de gestion des carcasses de grands cétacés à la dérive. Sollicité par la préfecture maritime, le Sanctuaire Pelagos - dont la partie française est animée par le Parc national de Port-Cros, a engagé en août 2024 le dispositif **Immercet** *« Lequel,* explique Céline Obadia garde monitrice du Parc national, chargée de projet, *vise à immerger de façon volontaire une carcasse de grand cétacé à l'aide d'enrochements. Cela permet d'éviter les pétardages, nocifs pour la biodiversité marine, et les échouages qui représentent un coût d'évacuation très important.* »

La rupture d'une manille ayant fait échouer l'immersion, il a été décidé de tester le dispositif **TraCasse.** Lequel consiste en quatre flotteurs, deux plateformes portant une balise Argos avec GPS installée sur un mât équipé d'un feu, et d'un treuil avec 3 000 mètres de tresse reliés à l'animal. Dispositif de suivi, TraCasse permet de retransmettre sa localisation aux autorités maritimes puis aux bateaux.

Des réserves de nourriture

« Ces deux protocoles ont un objectif scientifique : pouvoir étudier à la fois la dérive des grands cétacés (TraCasse), mais aussi, comme on sait où la carcasse a coulé, sa décomposition dans les profondeurs, ce qui n'a jamais été réalisé en Méditerranée. Découvrir quel cortège d'espèces peut amener cette décomposition dans les grands fonds (+ de 500 mètres)… Quelles chaînes alimentaires peuvent se créer car il y a très peu d'oxygène et des températures basses à cette profondeur, donc la décomposition peut durer très longtemps et constituer des réserves de nourriture. »

L'opération a mobilisé un bâtiment de la Marine nationale parti de Toulon avec à son bord : un groupe de plongeurs démineurs de la Marine et Alain Barcelo chef du service Connaissance pour la Gestion de la Biodiversité du Parc national de Port-Cros et animateur de la partie française du Sanctuaire Pelagos. •

7 jours de suivi



Un cachalot au large d'Antibes

Les deux protocoles ont été mis en œuvre cet été après le signalement par le Cross Med d'une carcasse de cachalot dérivant au large d'Antibes. Le suivi a duré sept jours et a été documenté par des photos et des vidéos.



Le Parc national hors saison

Regard bleu outremer d'un artiste naturaliste : Alan Johnston

Pendant douze semaines, en plusieurs séjours, le dessinateur naturaliste Alan Johnston a sillonné le territoire du Parc national, au rythme qu'il affectionne d'une flânerie poétique… sur les îles, au cap Lardier et au cœur des Salins d'Hyères. De cette immersion sensible est né ce carnet de croquis publié en février aux éditions Glénat qui raconte en textes et en dessins le Parc national hors saison. Ses ambiances, sa faune, sa flore et son histoire, découverts au gré de ses balades en solitaire, mais aussi au contact des agents de terrain et de scientifiques. Il a publié à ce jour une vingtaine de livres traduits en quatre langues 250 carnets qui constituent la *materia prima* de la qu'il a publiés. Artiste engagé dans la pédagogie, la sensibilisation à l'art et à l'environnement, il intervient à l'université et au musée d'art moderne de Luxembourg. Il présentera son ouvrage au Salon du livre d'Hyères (17/18 mai 2025) ainsi qu'au fort du Pradeau et à la maison de parc de Porquerolles.



▲ Éditions Glénat.17 €

(Voir agenda sur le site du Parc national)

TEXTES : **Franck Alary du Parc national de Port-Cros**
ILLUSTRATIONS : **Sébastien Hasbrouck du Muséum départemental du Var**

FOCUS SUR UN HABITANT DES EAUX MÉDITERRANÉENNES

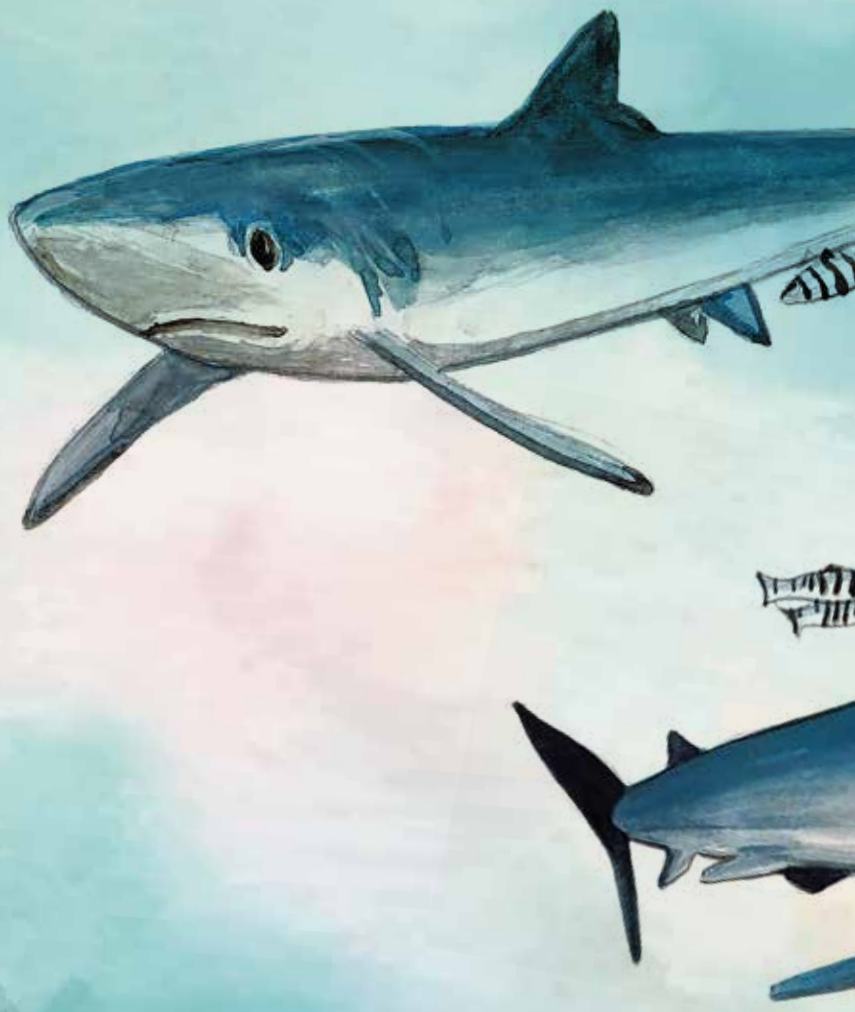
REQUIN PEAU BLEUE : LE MAÎTRE D

Représentant local des Elasmobranches[1], ce requin est le résultat de plus de 400 millions d'années d'évolutions physiologiques. Il dispose d'une panoplie d'organes sensoriels qui lui donne des supers pouvoirs et lui permet de repérer ses sources de nourriture à plusieurs kilomètres alentours.
Il surgit ainsi de manière fugace et imprévisible, ce qui rend ses apparitions exceptionnelles. Très mystérieux, sa biologie reste méconnue comme pour la majorité des requins de Méditerranée. Bien que protégé, il est parfois vendu en poissonnerie sous le nom de chien de mer. Cette espèce est malheureusement de plus en plus rare.

1 - Groupe de poissons cartilagineux.

Carte d'identité

- **NOM SCIENTIFIQUE :** *Prionace glauca*
- **ORDRE :** Carcharhiniformes
- **FAMILLE :** Carcharhinidae
- **RÉGIME :** opportuniste, ce carnivore traque poissons, petits requins, crustacés, céphalopodes voire oiseaux marins, mais aussi cadavres. Il peut former des groupes pour piéger ses proies
- **REPRODUCTION :** vivipare avec placenta vitellin (poche de nutriments). Une vingtaine de petits naissent en moyenne après une gestation de 9 à 12 mois (portée record de 135 individus !)
- **MENSURATIONS :** taille moyenne de 2,50 m pour un poids d'une centaine de kilos
- **DURÉE DE VIE :** une vingtaine d'années
- **STATUT DE CONSERVATION :** classé par l'UICN en danger critique d'extension (CR) en Méditerranée





Charognards de la mer

Accompagnés de leurs poissons pilotes, les requins peau bleue suivent parfois les cadavres de cétacés comme les dauphins et les cachalots pour s'en nourrir en surface. Ils jouent ainsi un rôle important dans le recyclage dela matière organique.
Ils peuvent être relayés en profondeur par d'autres comme les requins griset.

ES LIMBES

AVIS DE RECHERCHE !

Certaines activités humaines sont dangereuses pour les requins : ils sont tous menacés en Méditerranée. Des espèces à l'origine classiques sont ainsi devenues très rares comme :

Le grand requin blanc
Carcharodon carcharias



5 m

Grand prédateur, il fait peur mais reste 100 000 fois moins dangereux pour l'homme que les moustiques !

Le requin pèlerin
Cetorhinus maximus



10 m

Ce « Grandgousier » de plus de 10 m ne se nourrit que de micro-organismes et croise parfois dans nos eaux lors des explosions de vie planctonique

L'ange de mer
Squatina squatina



2 m

Surexploité, il a disparu de la baie de Nice à laquelle il avait donné son nom comme du reste du littoral continental. Une petite population survit du côté du Cap Corse.



Donner du sens à la découverte...

À QUOI FAIT RÉFÉRENCE LA NOTION D'INTERPRÉTATION DANS LE CADRE D'UN PARC NATIONAL ? QU'EST-CE QU'UN SCHÉMA D'INTERPRÉTATION ? À QUOI ÇA SERT ? POURQUOI LE PARC NATIONAL DE PORT-CROS S'EST-IL ENGAGÉ DANS CETTE DÉMARCHE ET COMMMENT VA-T-IL LA METTRE EN ŒUVRE ? LES CINQ PAGES DE CE DOSSIER ONT POUR AMBITION DE RÉPONDRE À CES QUESTIONS. DANS SON PROPOS INTRODUCTIF **SOPHIE-DOROTHÉE DURON** DIRECTRICE DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS NOUS EN RAPPELLE LE CONTEXTE, LES ENJEUX ET LES PERSPECTIVES....

Quand et pourquoi le Parc national de Port-Cros s'est-il engagé dans cette démarche ?

Un schéma d'interprétation c'est un fil conducteur dans la compréhension et la valorisation d'un territoire. Le Parc national a initié ce type de démarche dès 2002. Depuis, les importantes évolutions du territoire ont nécessité d'actualiser cette vision. Le nouveau schéma d'interprétation rend hommage à la diversité des enjeux maritimes et terrestres. Il ouvre sur une identité plus sensible, intégrant non seulement les patrimoines naturels, mais aussi les richesses culturelles matérielles comme immatérielles ou les paysages.
Ces patrimoines constituent l'héritage à transmettre aux générations futures. Leur préservation, loin d'être passéiste, nous concerne tous et joue un rôle essentiel dans l'éducation, la vie sociale et l'économie des territoires. Il convient aujourd'hui de sensibiliser à la beauté et à vulnérabilité face au changement global* pour mieux comprendre et mieux protéger. Ce travail a mobilisé les partenaires dans une réflexion collective. L'idée maîtresse traduit l'investissement de tous les acteurs locaux pour révéler et préserver l'or de ces îles et de ces rivages.

Quel est l'enjeu ?

Ce schéma, étroitement lié à la stratégie scientifique du Parc national, s'inscrit dans le contexte du changement global*. Le Parc national porte une ambition forte : faire comprendre aux nombreux visiteurs que la beauté et les richesses qu'ils observent sont fragiles et menacées, mais que chacun a un rôle à jouer. Ce message s'appuie sur des actions de sensibilisation, d'éducation et d'implication citoyenne. Le concept de coévolution, qui décrit l'adaptation réciproque entre les espèces et leur environnement, constitue ici une clé de lecture pour faire accepter les nécessaires transitions et encourager des comportements adaptés. Nous avons la chance de vivre dans un véritable monument naturel, pluriel, vivant en constante évolution, faisons en sorte que cela perdure.

> Un héritage à transmettre aux générations futures

Ce travail va-t-il être utile à d'autres ?

Absolument. Le schéma d'interprétation n'est pas un outil interne au Parc. Il est mis à disposition des communes adhérentes et des partenaires accueillant du public afin de les accompagner dans leurs propres démarches de sensibilisation. En tant que territoire d'expérimentation pour la transition écologique, le Parc national se positionne comme un laboratoire d'idées et d'actions, au service du territoire. Cette démarche collaborative vise à outiller tous les acteurs pour qu'ils puissent relever, ensemble, les défis imposés par le changement global*.

*** Les changements globaux ?**

L'expression désigne l'ensemble des évolutions qui s'observent à l'échelle de la planète : changement climatique, déclin de la biodiversité, transformation des habitats, prolifération des espèces exotiques envahissantes, surexploitations des ressources, pollutions, etc.)

L'interprétation, l'autre dimension qui permet d'accéder à un territoire

Pendant deux ans, Catherine Cayre[1], spécialiste reconnue en interprétation des patrimoines, a accompagné le Parc national de Port-Cros dans la construction de son schéma d'interprétation. Elle revient sur la naissance de cette notion au XIXe siècle aux USA, son ambition et ce qui fait la force et la singularité de la démarche engagée sur le territoire

C'est quoi l'interprétation ?

L'interprétation, dans le cadre de la découverte d'un espace protégé, c'est une méthodologie. Elle se démarque de l'information avec l'ambition de permettre *in fine* de modifier le regard du visiteur pour lui faire comprendre ce qui a motivé sa préservation et l'inciter à en devenir acteur. Sur un sentier de découverte, lorsque l'on nous donne des noms d'espèces, leur nombre, que l'on décrit leur mode de vie... c'est de l'information. L'interprétation poursuit des objectifs un peu différents. Il ne s'agit pas seulement d'informer sur ce que l'on voit et d'énoncer des faits, mais de donner une dimension supplémentaire en élaborant un récit nourri de tous ces éléments. C'est l'objet d'un schéma d'interprétation. On recense les particularités du lieu, les connaissances scientifiques et historiques qui le concernent, tout ce qui définit son identité.Puis on laisse émerger une idée forte, et l'on construit une histoire autour qui sera déclinée par thématiques à l'échelle du territoire. Ce récit vise à donner au grand public des clés de lecture et de compréhension qu'il n'aurait pas forcément, même en ayant reçu quantité d'informations.

> Éclairer et impliquer le visiteur sur les enjeux de protection

Pourquoi est-ce tellement lié aux parcs nationaux ?

« La discipline est apparue à la naissance des parcs nationaux américains dans le contexte particulier de la fin du XIXe siècle où des scientifiques se sont mobilisés pour protéger des portions assez vastes du territoire américain, considérant qu'il fallait absolument préserver ces sites uniques au monde.Mais dans le contexte


© D.R.

de colonisation et d'industrialisation d'un pays en pleine construction, ils étaient un peu à court d'arguments pour sensibiliser le public à leur politique de protection. L'approche est née de la rencontre entre des scientifiques, des conteurs et des journalistes qui ont cherché des façons sensibles de faire comprendre ces enjeux.

Un lien fort avec l'histoire de Port-Cros

Puis, les grands écrivains du *wilderness* (littérature des grands espaces) américain de l'époque ont ajouté une dimension poétique et politique à l'idée des parcs nationaux. Elle est née chez de grands écrivains comme Henry Thoreau, et des gens comme John Muir qui ont présidé à la création des premiers parcs. De grands noms de la littérature qui étaient aussi des naturalistes et cela rejoint vraiment l'histoire de Port-Cros. C'est cette rencontre entre scientifiques, hommes de littérature, grands naturalistes et l'art des conteurs qui a donné naissance à l'interprétation, ou comment transformer un discours scientifique trop abrupt en une façon de raconter un lieu.

Quel a été votre rôle auprès du Parc national de Port-Cros dans cette démarche d'interprétation ?

C'est une approche originale qui a été expérimentée. Le Parc m'a fait intervenir pour l'accompagnement technique avec une formule de formation-action. J'ai formé à la fois les chargés de mission du Parc national et une intervenante extérieure sur la méthodologie d'interprétation et on a construit le schéma en parallèle. À chaque étape j'animais une partie formation et j'accompagnais la mise en application à travers la construction du schéma d'interprétation. Ce sont ainsi des personnes qui connaissent très bien le territoire qui ont créé ce schéma et qui vont maintenant pouvoir l'animer et le faire vivre dans la durée.

Quel regard avec votre expérience sur ce qui a émergé ici ?

Port-Cros a déjà une longue histoire y compris avec l'interprétation puisqu'il y a eu un premier schéma sur les îles. Mais le plus intéressant pour moi a été d'explorer cette similitude entre le Parc national de Port-Cros et les premiers parcs américains créés dans un même contexte de sensibilité artistique et littéraire avec une dimension scientifique portée par des naturalistes. Ce contexte-là, ce mélange de poésie, de littérature et de sciences, je ne l'ai jamais vu ailleurs avec un telle force, et cela crée une alchimie très particulière qui est le fil conducteur du schéma d'interprétation du Parc national de Port-Cros. •

1. Fondatrice du Bureau d'études Cairn interprétation, Catherine Cayre est consultante auprès de plusieurs parcs nationaux.



© M. Gasquy - PNPC

Une démarche participative...

Découvrir le schéma d'interprétation du Parc national de Port-Cros

Focus avec Christine Graillet, responsable du service Accueil, Communication, Tourisme durable et Écocitoyenneté :

« Le Schéma d'interprétation, c'est donc l'outil qui va permettre la mise en action de la démarche d'interprétation sur le territoire. Le premier schéma réalisé en 2002 sur les îles et la presqu'île de Giens par Francine Boillot, écologue et maître de conférence[1], avait une approche immersive très sensorielle. La création d'un nouveau schéma s'est imposée avec l'élargissement du périmètre du Parc national et s'est appuyée sur la volonté forte de le construire avec nos partenaires du territoire.



D.R.

▲ Christine Graillet

Des diagnostics

La première étape a été de réaliser les diagnostics des patrimoines culturels à terre qui ont fait émerger de nouvelles pistes d'interprétation (les villas Belle Epoque, le tourisme sanitaire...) et tout un passé artistique et littéraire qui n'était pas valorisé car les patrimoines culturels et immatériels n'étaient pas une priorité pour les parcs nationaux jusqu'à la réforme de 2006.

Un creuset qui engendre l'alchimie

On a ensuite réalisé un diagnostic des patrimoines maritimes (épaves, phares, ports patrimoniaux, etc.) et exploré la perception sensible du territoire à travers un questionnaire et une série de portraits de personnalités. Sur la base de ces éléments qui ont précisé l'identité du Parc, on a constitué un groupe de travail[2]. Sa mission : faire émerger une idée forte qui traduise la singularité de cet espace et un scénario complet permettant de révéler au visiteur ce qui constitue le caractère du Parc, mais l'amener aussi à réfléchir et prendre conscience des enjeux dans un contexte de changement global. On a ensuite organisé des ateliers participatifs avec plus de cents acteurs locaux (Voir ci-dessous).

Une idée forte

L'idée forte qui a émergé est que le territoire du Parc national de Port-Cros constitue une petite mer intérieure, de La Garde à Ramatuelle, fermée par les trois îles. Un creuset méditerranéen avec une géologie, une topographie, un climat particuliers, qui ont permis à la vie de s'installer et prospérer. Les hommes ont bâti, se sont établis, ont érigé des batteries défensives sur ce site stratégique et développé des activités commmerciales, sanitaires, etc. Au fil du temps, tout cela a façonné les paysages et permis d'attirer les artistes, les touristes... Parler de creuset nous a amenés naturellement à l'alchimie, avec les îles d'or, le passé militaire et industriel sombre, et de l'autre, ce côté solaire et foisonnant de vie... Le plomb qui se transforme en or. Dans l'alchimie, on est en perpétuelle transformation avec la volonté d'extraire la quintessence... et c'est l'objectif d'un Parc d'accompagner les évolutions naturelles et sociétales, mais de veiller à les transmuter : faire passer, par exemple, un tourisme balnéaire à un tourisme durable. Faire en sorte que les activités évoluent de façon vertueuse et pérenne. Nous entrons aujourd'hui dans la phase de mise en œuvre du schéma autour d'un plan d'actions (Voir P. 16). Il a démarré par un travail sur l'identité visuelle et se poursuit par la déclinaison de l'idée forte dans nos actions de communication. (Voir P. 15) » •

1. Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication de l'Université de Nice Sophia-Antipolis
2. Composé de partenaires du territoire (historiens, membres du conseil scientifique et du CESC, gestionnaires d'espaces culturels, guides...) au côté de la direction et des chefs de service.



D.R.

Estelle Di Costanzo
Animatrice de la démarche

« Utiliser l'intelligence collective des acteurs qui connaissent le territoire pour nourrir le projet d'interprétation tel était l'objectif des trois ateliers organisés à La Garde, Hyères et La Croix Valmer. Un atelier pour identifier **des lieux remarquables** ayant le potentiel pour devenir des lieux d'interprétation à différents niveaux (Porte d'entrée, grand site...). Un second visant à définir **les moyens à mettre en œuvre** pour s'adresser aux différents publics déjà identifiés sur le territoire. Et un troisième ayant pour but de **déterminer des médias en fonction du temps d'attention** du public selon les lieux. Au total 110 partenaires y ont participé. » •

L'interprétation appliquée

Des étudiants en design imaginent de nouveaux supports de sensibilisation

Dans le cadre de l'atelier « ecotone » quinze élèves de L'ésadtpm ont planché sur l'espace singulier de la Tour fondue pour interpeler de façon créative usagers et visiteurs de passage

Comment révéler et transmettre ce qui caractérise le territoire et « l'esprit des lieux » aux personnes de passage à la Tour fondue, porte d'entrée du Parc national ? Selon quelle approche et avec quels médias ? C'est en partant de ces interrogations au cœur de la démarche d'interprétation du Parc national de Port-Cros que quinze élèves de 3e année de design de l'école supérieure d'art et de design - TPM ont travaillé en octobre sur un projet baptisé « Ecotone - Habiter le parc »[1].

Une zone de transition

Du fort du Pradeau à Porquerolles et en mer, ils ont observé cette lecture progressive du paysage qui s'opère. Ils ont enquêté auprès des locaux, été formés et accompagnés par des agents du Parc[2] pour tenter d'appréhender cette zone de transition écologique que constitue l'extrémité de la presqu'île. Avec son port, son fort et ses flux de visiteurs qui embarquent sans prêter attention à cette lisière pourtant porteuse d'un riche patrimoine naturel et culturel. L'objectif : imaginer des dispositifs permettant de révéler les enjeux de préservation et d'interagir avec les visiteurs et usagers des sites.

Chaque étudiant a choisi un axe de travail et développé un projet personnnel à travers des recherches plastiques en atelier : esquisses, maquettage, sérigraphie, impression 3D... Ils ont utilisé leurs photos, notes et dessins de terrain, et imaginé des récits pour faire vivre au public des expériences multisensorielles, immersives, à la croisée des arts, des sciences et du vivant.

Fresque, carnet d'explorateur, livret de sensations, mobile, diffusion sonore, ambiance aquatique, cartes, signalétique au sol, tampons, parcours sensoriel... une restitution des quinze projets a eu lieu à l'ésadtpm le 18 octobre 2024. •

1. Porté par leurs professeures **Valérie-Michel Fauré** et **Magalie Rastello** en partenariat avec le Parc national.
2. **Franck Alary** (Chargé de mission Education à l'Environnement et Développement Durable) **Virginie Fernandez,** (Responsable du pôle accueil du Parc national). **Cécile Pamart,** chargée de mission interprétation et responsable du fort du Pradeau.



▲ Le projet de cartes postales de Camille Escomel composées de différents tampons représentatifs des lieux visités qui forment une image souvenir de l'expérience

L'évolution des visites guidées

Pour répondre aux thématiques du schéma d'interprétation *« Le Parc national de Port-Cros va faire évoluer son catalogue de visites guidées,* explique **Virginie Fernandez, responsable du pôle Accueil**. *Nous allons donc renouveler notre discours pour intégrer ces thématiques et proposer de nouvelles offres à destination des adultes, mais aussi des scolaires. Même si l'on abordait déjà ces sujets, on va développer la sensibilisation à des enjeux plus actuels comme les changements globaux. Chaque thématique du schéma va ainsi être illustrée à travers une ou plusieurs visites guidées sur les sites ».*

Parler géologie et échelle de temps

« Tout un travail est par exemple mené actuellement sur le volet géologie du territoire, déjà évoqué au fort du Pradeau. Il s'agit de faire le lien, par exemple, entre les îles et la presqu'île de Giens, pour montrer la transformation du territoire et comment il peut évoluer dans l'avenir (Érosion côtière, recul du trait de côte, tombolo ouest de Giens, etc.). Amener à réfléchir sur la façon dont notre regard évolue sur ces paysages en mouvement, mais aussi sur le rapport au temps qui n'est pas forcément celui de l'échelle humaine... Le propos des visites se fait aussi désormais à l'échelle de l'ensemble du territoire et plus seulement des îles. » •

Fort du Pradeau : Enchanter la programmation

Depuis 2024 déjà, la notion d'alchimie entre terres et mer nourrit et harmonise la programmation événementielle du fort du Pradeau. **Chargée de mission interprétation et responsable du site, Cécile Pamart** nous donne des exemples : *« L'an dernier, lors des Journées européennes de l'archéologie, nous avons organisé une balade sur le thème de l'épopée des civilisations méditerranéennes. Du sanctuaire d'Aristée à la Tour fondue, l'idée était d'ouvrir le regard des visiteurs sur l'identité et l'évolution de la presqu'île de Giens depuis l'Antiquité, en faisant le lien entre commerce maritime, pêche et agriculture. En juin, "À l'assaut du Pradeau !" édition 2025, mettra à l'honneur les patrimoines maritimes, célébrant ce qui unit ici les hommes à la richesse du vivant avec des balades à terre et en mer, des conférences, des expositions... ».*

Découvrez la programmation 2025

Un plan d'action engagé en 2024

Entre mai 2022 et novembre 2023, chaque étape de construction du Schéma d'interprétation du Parc national de Port-Cros (potentiel, idée forte, synopsis, médias, scénario) a été validée par un comité de suivi. Un plan d'actions a ensuite été arrêté. Voici les étapes suivantes…

Les premières étapes de ce plan d'action consistent donc à définir l'identité visuelle du Schéma d'interprétation, intégrer ce schéma dans la gestion des sites et le valoriser dans les points d'accueil.
Après la collecte et la prise en compte des travaux des étudiants de l'ésadtpm, l'établissement a confié à une agence spécialisée la conception d'une charte graphique dédiée à l'interprétation, ainsi qu'un travail de recherche sur la sémantique avec la création d'un guide lexical, de textes d'accroche, slogans et de planches d'ambiance qui vont étayer sa communication.
« *On a recruté en 2024 une chargée de mission interprétation, Cécile Pamart, également responsable du centre d'interprétation du fort du Pradeau,* complète Christine Graillet, responsable du servie ACTE[1].

Au service de la stratégie scientifique

On a insufflé de l'alchimie dans nos documents institutionnels, avec un certain parti pris autour de l'enchantement. La poursuite du travail nous a permis de constater la cohérence entre ce schéma d'interprétation et la stratégie scientifique du Parc qui ont été construits ensemble. Sur le contexte des changements globaux, les buts et objectifs du Schéma se mettent au service de la stratégie scientifique, pour faire comprendre aux gens à quoi sert un parc national, faire découvrir les particularités, les sensibilités et les capacités d'adaptation et de résilience de notre territoire face à ces évolutions. » •

1. Accueil, communication, tourisme durable et écocitoyenneté

Accompagner les partenaires

Autre étape du plan d'action : l'accompagnement des partenaires du Parc national (Communes membres, bénéficiaires de la marque *Esprit parc*, associations d'éducation à l'environnement durable, acteurs culturels, etc.) « *ceux qui arrivent à percevoir l'enjeu, qui ont conscience que l'on est une unité territoriale* », pour qu'ils s'approprient la démarche d'interprétation.
Concrètement ? Le Parc national va leur proposer des formations et leur fournir des outils afin qu'ils puissent à leur tour décliner le concept dans leurs activités et sur leur territoire.
Pour cela, un kit d'identité visuelle va être mis à leur disposition avec : logos, pictogrammes, gamme chromatique, identité mobilière. Ils trouveront aussi dans cette mallette-outil des cahiers de matières à utilliser, des planches de tendance, etc. afin qu'ils développent leurs propositions de découverte autour des thématiques du Schéma. Ce plan prévoit aussi de relier les résidences d'artistes aux objectifs de la démarche d'interprétation… Voir ci-dessous. •



© Lt Ballesta-Agence des Aires Marines Protégées

Un thème pour les résidences d'artistes

Le Parc national va lancer un appel à manifestation d'intéret pour ses résidences d'artistes. Objectifs : donner une dimension artistique à l'interprétation du territoire en soutenant la création, et interpeler autrement les visiteurs et les habitants sur la vulnérabilité de ce territoire face aux changements globaux. C'est un cadre donné aux résidences avec une proposition thématique choisie selon les préoccupations du Parc national. Cette année, le Parc national souhaite travailler sur le volet mer avec **un focus sur le corail, le coralligène**[1], qui sera le **thème de l'année 2026**. Sous toutes ses formes : bio, éco, culturelle.

1. Substrat sur lequel le corail se forme

L'ACTU SCIENTIFIQUE DU PARC NATIONAL

Préjudice écologique : un jugement historique

LES CAPITAINES DE DEUX YACHTS AVAIENT MOUILLÉ EN ZONE INTERDITE SUR LES POSIDONIES. OUTRE LES SANCTIONS PÉNALES[1], LE TRIBUNAL MARITIME DE MARSEILLE[2] LES A CONDAMNÉS À RÉPARER LE PRÉJUDICE ÉCOLOGIQUE À HAUTEUR DE 86 537 € ET 22 423 €. UNE DÉCISION IMPORTANTE POUR LE PARC NATIONAL.


© C.-F. Boudouresque

Isabelle Taupier-Letage
Présidente du Conseil scientifique du Parc national de Port-Cros

« La question de la réparation du préjudice écologique est depuis longtemps une préoccupation majeure du Parc national qui a déjà engagé plusieurs actions en justice. On ne peut que se féliciter de voir ce long combat aboutir enfin à des décisions qui confirment que si l'environnement n'a pas de prix, sa destruction et sa conservation comme sa régénération ont un coût ! Il est aussi encourageant de voir les tribunaux utiliser des méthodes d'évaluation du préjudice fondées sur des approches scientifiques - même si chaque méthode peut appeler des réserves.

Synergie entre sciences naturelles et droit

Le Conseil scientifique se félicite des progrès accomplis et salue l'action de toutes celles et ceux qui ont mené cette bataille depuis 40 ans. Gilles J. Martin, qui m'a précédé à la présidence du Conseil scientifique, a été de ceux-là.

Ce résultat démontre aussi que la synergie des sciences « naturelles » et des sciences humaines et sociales, dont le droit, est indispensable aux progrès de la protection des milieux. Ce sont encore une fois deux ONG qui se sont constituées partie civile et ont demandé réparation du préjudice écologique. Le choix de l'organisme destinataire des dommages-intérêts pour la réparation étant effectué par les plaignants, formons le vœu que demain l'OFB, expressément habilité par le code civil à le faire, agisse de son côté, notamment lorsque le dommage est causé en dehors du territoire d'un Parc national, afin de mettre en œuvre, grâce à ses compétences et à ses agents, les mesures de réparation les plus adéquates. »


© DR

Gilles J.Martin,
Professeur émérite de l'Université Côte d'Azur. Président honoraire du Conseil scientifique du PNPC

Retour sur quarante années de combat pour la reconnaissance du préjudice écologique.

« Malgré l'engagement d'une partie de la doctrine juridique dès 1975, il a fallu 40 ans pour que la réparation du préjudice écologique s'inscrive dans notre droit. Une directive européenne transposée en France en 2008 l'avait admis, mais elle comportait tant de conditions et d'exceptions qu'elle ne fut jamais appliquée ! Il fallut donc remettre l'ouvrage sur le métier…

Un nouveau chapitre inséré dans le code civil en 2016

Pendant ce temps, les juges saisis de demandes émanant notamment d'ONG et de plusieurs parcs nationaux acceptaient de réparer des préjudices écologiques, mais ils le faisaient de manière assez approximative, en dehors de tout cadre juridique précis. Cette jurisprudence fut cependant consacrée par la Cour de cassation en 2012 dans l'affaire de l'Erika. C'est finalement la loi « Biodiversité » (8 août 2016) qui inséra dans le Code civil un nouveau chapitre (art.1246 à 1252) consacré à « la réparation du préjudice écologique ».

Ceux qui ont le droit d'agir

Le préjudice écologique est défini comme celui qui consiste « en une atteinte non négligeable aux éléments ou aux fonctions des écosystèmes ou aux bénéfices collectifs tirés par l'homme de l'environnement ». Les personnes ayant le droit d'agir sont l'État, l'OFB (qui malheureusement n'a jamais utilisé cette possibilité jusqu'à ce jour), les collectivités territoriales concernées, ou les établissements publics comme les parcs nationaux et, évidemment, les ONG. Le Code pose, enfin, le principe selon lequel la réparation doit se faire « en nature ». C'est seulement si cette réparation en nature est impossible que les juges peuvent accorder des dommages-intérêts, mais ceux-ci doivent alors être obligatoirement « affectés à la réparation de l'environnement ».

Les juges marseillais ont évalué l'atteinte causée aux herbiers de posidonies par référence aux services écosystémiques rendus par ces herbiers à la collectivité des hommes (stockage du carbone, lutte contre l'érosion du trait de côte, production de biomasse, etc.). Les ONG ont demandé que les dommages-intérêts soient attribués à l'Agence de l'eau pour réparer l'environnement dégradé, car elle finance des programmes de restauration des herbiers, notamment par bouturage de faisceaux de posidonies. Un suivi attentif du résultat de ces opérations devra permettre d'éclairer les demandes futures.

« Le principe est que la réparation doit se faire "en nature" »

En tout état de cause, cette décision ouvre une nouvelle étape dans la déjà (trop) longue histoire de la réparation du préjudice écologique. »

1. AMENDES ET INTERDICTION DE NAVIGATION DANS LES EAUX TERRITORIALES FRANÇAISES PENDANT UN AN.
2. LE 22 NOVEMBRE 2024.

© N. Robert - PNPC

La rascasse brune

(Scorpaena porcus)

Poisson de petite taille pouvant atteindre 30 cm de long, la rascasse brune se caractérise par sa tête massive portant des crêtes et des épines ainsi qu'un grand lambeau cutané au-dessus de chaque œil. On la trouve dans les herbiers de Posidonies, mais aussi les fonds rocheux jusqu'à 800 m de profondeur. Piètre nageuse en raison de sa vessie natatoire atrophiée, elle a développé un moyen très efficace de défense : le camouflage qui lui permet de se protéger des prédateurs et de surprendre ses proies qu'elle chasse à l'affût. Mais elle dispose d'une autre arme redoutable : sa nagoire dorsale pourvue de rayons piquants et venimeux qu'elle hérisse en cas de danger. La piqure est extrêmement douloureuse, seule la chaleur permet de détruire le venin : on dit qu'il est thermolabile.

© N. Barraqué - Déclic Bleu Méditerranée

La Fauvette pitchou

(Sylvia Undata)



© @aurelien_audevard

Petit oiseau discret, d'une longueur de 14 cm maximum, la Fauvette pitchou est reconnaissable à son dos gris ardoise, sa poitrine et ses flancs rouges, son œil cerclé de rouge, et sa très longue queue qu'elle tient toujours relevée et déployée. Sédentaire, elle est difficile à observer car très vive et se tenant sous le couvert végétal.

Son nid, souvent construit près du sol, est très menacé par les couleuvres et le rat noir. Elle effectue deux pontes de 3 à 4 œufs par an qu'elle couve seule, mais reçoit l'aide du mâle pour le nourrissage des petits qui quittent le nid après 13 jours. Il s'agit d'une espèce protégée au niveau national et européen.

Le saviez-vous ?
"Pitchou" signifie "petit" en provençal et évoque la petite taille de cet oiseau.



ILLUSTRATIONS :
Sébastien Hasbrouck du Muséum départemental du Var

L'Oxalis pied-de-chèvre

Oxalis pes-caprae





Originaire d'Afrique du Sud et introduite pour l'ornement au XVIIIe siècle en Europe, cette plante est désormais bien présente dans les cultures, favorisée par les labours.

Elle se multiplie aussi sur les bords de chemins, en raison des transports de terre contenant ses innombrables bulbilles.

Renfermant de l'acide oxalique cette plante invasive élimine ses concurrentes. Elle peut être toxique en cas de consommation excessive de ses feuilles à saveur piquante. Ses fleurs jaunes fleurissent en avril-mai. On la confond souvent avec le trèfle.



VIENT DE PARAÎTRE

La BD numérique du Conservatoire botanique national méditerranéen

Pour devenir incollable sur les Espèces Végétales Exotiques Envahissantes, le Conservatoire botanique national méditerranéen publie sur sa page Instagram une BD naturaliste très intéressante, réalisée par Théo Halabert en collaboration avec deux spécialistes de cette thématique : Madeleine Freudenreich et Louise Turpin. Comment sont-elles catégorisées ? Pourquoi sont-elles surveillées et par qui ?

Rendez-vous sur :
cbn_mediterraneen

LA MER EN COMMUN ANNÉE DE LA MER

En 2025, la France célèbre l'Année de la Mer, une initiative visant à éveiller les consciences face à l'urgence de protéger l'Océan. Organisé autour de la Conférence mondiale des océans qui a lieu en juin à Nice, cet événement va donner lieu partout dans le pays à des initiatives. Le Parc national est mobilisé.

Expositions

Port-Cros et le Costa Rica exposent à la 3e conférence des Nations Unies à Nice

Dans le cadre de la 3e Conférence des Nations Unies sur l'Océan qui se déroule à Nice du 28 mai au 13 juin, une exposition bilingue valorisant les projets de coopération internationale conduite par le Parc national de Port-Cros et l'aire OSA (Costa Rica) est présentée au Port Lympia à Nice. (Voir page 8)


© T.Abiven - PNPC

Portraits insulaires pour un autre regard sur la mer

Dans le cadre de l'année de la mer, le Parc national prévoit un partenariat avec la photographe Ingalil Hubert et l'artiste marquisien Heretu Tetahiotupa.
Un autre projet est envisagé avec l'auteure de podcasts Ingrid Blanchard et le photographe Bernard Pesce.
L'objectif est de faire dialoguer différentes visions de la mer au travers de portraits d'hommes et de femmes habitant les îles Marquises d'une part et les îles d'or d'autre part. L'occasion de faire échanger deux territoires insulaires sur l'importance de protéger leur espace maritime.

▸ **Infos sur portcros-parcnational.fr**

Manifestations

7e Fête de la mer et des littoraux

Pendant un mois cet été, le Parc participe à cet événement national en proposant au fort du Pradeau une exposition photographique sur les ports patrimoniaux et les usages dans la presqu'île de Giens, ainsi que des témoignages sonores de personnalités du monde maritime.

▸ **Du 6 juin au 6 juillet. Fort du Pradeau. Tarifs : de 3 € (tarif réduit) à 6 €.**

« À l'assaut du Pradeau !» édition 2025



La manifestation-phare du fort du Pradeau autour des patrimoines maritimes est de retour en juin. Au programme : expositions, conférences et démonstrations avec, entre autres, l'association La Partègue, la plasticienne Violaine Barrois et l'historien Gilbert Buti (« Être marin en Provence aux 17 et 18e siècles ») mais aussi des sorties en mer.

▸ **6 et 7 juin. Fort du Pradeau. Entrée gratuite.**

Fortissimo de retour au Pradeau

Le Festival de musique de Toulon fait étape le 22 juillet au fort du Pradeau pour un concert de violoncelles. À cette occasion, le site a programmé des animations, dont une initiation à la navigation aux étoiles et un récit d'aventures autour de l'art et de la mer

▸ **22 juillet. Fort du Pradeau. De 14,50 € à 29 €**

Réservez vos billets !

Animations

Génération Mer

Le collectif national « Génération Mer » c'est une communauté d'acteurs engagés qui sensibilise à la protection du monde marin et qui encourage la mobilisation citoyenne pour protéger la biodiversité. Désormais labellisés « Génération Mer » les écoguides du Parc national de Port-Cros repartent en campagne de mai à octobre pour sensibiliser le public sur les plages, les ports, les marchés et les manifestations locales... à pied, en kayak, et avec leur célèbre tuk-tuk !

▸ **www.generationmer.org**

Les 5 Rendez-vous du Parc 2025

Cinq étapes festives sur le territoire

Toujours dans le cadre de l'Année de la Mer, le Parc national propose cinq grands rendez-vous en 2025 sur son territoire. Une journée d'animations est organisée dans chaque commune partenaire.
Au programme : balade en journée et nocturnes, conférences, et projection du film documentaire produit par le Parc national « Dauphins, regards d'humains ». Une conférence sur « Les Requins de Méditerranée » est également prévue le 12 août à Porquerolles en partenariat avec l'association Ailerons.
Les 5 étapes : La Garde (17 mai), Ramatuelle (31 mai), Hyères (6 juin), Le Pradet (11 oct.), La Croix Valmer (21 oct.).

Découvrez le programme !

Le Conservatoire du littoral a 50 ans

Une exposition anniversaire à Port-Cros et des sorties découverte

Le saviez-vous ? Le Conservatoire du littoral est le partenaire foncier du Parc national de Port-Cros dont les terres, propriétés de l'État, sont souvent acquises par le Conservatoire du littoral qui lui en confie la gestion.

En 2025, le Conservatoire du littoral fête son 50e anniversaire. À cette occasion les gardes moniteurs des îles de Port-Cros, Porquerolles, de la presqu'île de Giens et du cap Lardier se mobilisent pour offrir au public un programme de balades à la découverte du territoire. Une exposition photos de Frédéric Larrey est également prévue tout l'été au fort de l'Estissac (Voir P. 2/3).

▸ **Sorties « 50e anniversaire du Conservatoire du littoral » • Renseignements et incriptions auprès des offices de tourisme. Exposition photographique de Frédéric Larrey au fort de l'Estissac à Port-Cros • De juin à Septembre.**

PRINTEMPS/ÉTÉ 2025 - Semestriel • Journal du Parc national de Port-Cros. • Adresse : Castel Sainte-Claire, 181 Allée du Castel Sainte-Claire, BP 70220, 83406 HYÈRES Cedex. • Tél. 04 94 12 82 30 www.portcrosparcnational.fr • Directrice de publication : Sophie-Dorothée Duron • Responsable de la publication : Christine Graillet • Comité éditorial : Isabelle Monfort, Isabelle Taupier-Letage, Michel Dalmas, Sophie-Dorothée Duron, François Victor, Pascal Truong, Christine Graillet, Franck Alary, Violaine Arnaud, Jean-Marc Prieur, Sébastien Hasbrouck • Documentation et iconographie : Muriel Gasquy Rédaction : Emmanuelle Pouquet • Secrétariat de rédaction : Emmanuelle Pouquet • Conception graphique : Desiderata • Adaptation web : Katia Audemard • Dépôt légal : mars 2025. ISSN 2109-5884. Tirage : 30 000 exemplaires. • Ne peut être vendu ni jeté sur la voie publique.